



Signification d'IP avec commandement au fins de saisie vente

Par **Julien01**, le **06/11/2015 à 18:09**

Bonjour a tous je me présente j'ai 24 ans je m'appelle Julien et j'ai contracté il y quelque temps un credit de 1500 euros a cofidis que je n'ai pas reussi a rembourser, suite a divers problèmes économiques et personnels, j'ai fini par me marginaliser, ne possédant plus de mutuelle, CNI périmée, carte vitale perimée, permis obtenu mais je n'ai pas rempli le dossier pour obtenir le vrai permis j'ai encore le papier valable seulement 4 mois ... je vis chez différents proches dont je m'occupe (mere rupture d'anévrisme sans sequelles motrices, grand mere avc avec hémiplegie, oncle edpressifs) et mon adresse postale est celle de ma mere. Je suis a decouvert depuis plusieurs mois et je ne possede aucun revenu quand je dis aucune c'est a dire que j'ai aucune rentrée d'argent depuis plus d'un an. Voila pour le topo sur ma vie :) donc ce matin je recois la signification d'IP avec commandement aux fins de saisie vente et j'aurais voulu savoir ce que je dois faire sachant que jusqu'a maintenant je n'ai jamais repondu aux huissiers etc j'ai juste recupere le papier et j'ai surtout peur qu'il vienne chez ma mere lui prendre des meubles ou lui casser la serrure car actuellement elle est hospitalisée et je ne suis pas tjrs chez elle je m'occupe de cet appart 1fois par semaine, que me conseillez vous ? j'ai pris rdc avec un avocat mais pas avant le 16 et l'injonction stipule qu'apres 8 jours lhuissier peut venir chez ma mere ... je suis dans la torpeur merci de m'eclairer ...